

Procès-verbal du 2nd Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2021/2022

Jeudi 17 février à 18h

Ce conseil d'école se déroule de manière hybride : 11 participants réunis en présentiel – le reste des participants invités à suivre le conseil d'école à distance (outil de visioconférence « Rendez-vous »).

École : M. Icher (directeur)

Mairie : Mme Pochez (adjointe au maire), Mme Fabry (conseillère déléguée), Mme Sicard (responsable du service scolaire), Mme Mycon (directrice de l'ALAE pour l'élémentaire)

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Darquié, Quézédé et Rivat

- ALPE : Mme Escoula, MM Dilschneider et Tournan

1- Bilan de la période de janvier et février:

a) Point sur l'épidémie de Covid-19

Au 17/02/2022, 199 cas de Covid ont été recensés depuis la fin décembre. Cela représente plus de 43 % des élèves touchés par le virus. 5 enseignantes ont également été absentes pour cause de Covid et environ la moitié de l'équipe d'animation.

Cela a été une période très difficile tant dans la gestion des cours (*nombreux absents en classe, difficulté à poursuivre les enseignements de manière régulière et cohérente, difficulté à transmettre le travail tout en assurant la classe*) que dans la gestion globale de l'école (*suivi des cas, informations données aux parents avec des changements dans le protocole à respecter, attestations pour récupérer des autotests*)...

Pour autant, l'école est restée ouverte, l'équipe pédagogique s'est efforcée de garder une cohérence dans les apprentissages et un travail d'organisation important a été réalisé en lien avec l'inspection académique pour éviter des coupures trop longues.

Les parents saluent l'investissement des enseignantes et leur travail pour assurer la continuité pédagogique.

Pour la rentrée du lundi 7/03 (sous réserve de poursuite de l'amélioration) la vigilance du protocole sanitaire sera abaissée au niveau 2, ce qui se traduit par 3 modifications :

- fin de l'obligation du port du masque en extérieur (dans les cours de récréation)
- allègement de la règle du non-brassage des groupes (avec notamment la possibilité d'accueillir et de répartir des élèves d'une autre classe en cas d'enseignante absente non remplacée)
- allègement du dépistage si un cas de Covid est recensé dans une classe (un seul test ou autotest à réaliser dans les 48h/72h)

b) Conséquences sur les classes et l'organisation de l'école

Inévitablement des classes ont été fermées mais aucune ne l'a été plus de 3 jours consécutivement. Seules 2 classes sur 17 ont été fermées au maximum 2,5 jours consécutivement.

A une époque où les nombres ont pris une importance toute particulière (*taux d'incidence, % des hospitalisations, nombre de cas quotidiens, R-effectif...*) on peut s'amuser à calculer un taux d'ouverture des classes sur l'école.

Du 03/01 au 17/02, il y a eu 59 demi-journées de classe, pour 17 classes cela représente un total de 1003.

Le nombre de demi-journées où une classe a été fermée, toutes classes confondues, s'élève à 26, soit un taux d'ouverture de 97,4 %.

La période a également été difficile pour l'ALAE avec des absences dans l'équipe d'animation mais l'accueil ALAE a pu être maintenu tout au long de la période.

Les parents interrogent les élèves sur la mise en place d'un repas froid chaque vendredi.

Selon la mairie, le nombre important d'absents au sein du personnel de cantine mettait en péril la continuité du service de restauration scolaire.

Les élèves ont souhaité le maintien coûte que coûte du service de restauration dans les écoles : aussi, la décision de servir un repas froid par semaine dans les écoles élémentaires a été prise (les repas chauds ont été maintenus pour les élèves de la maternelle).

Pour la mairie, cette solution était la seule permettant de ne pas fermer les cantines.

L'information a été mise en ligne sur le portail famille, sans communication directe faite aux parents. La mairie réfléchit à un mode de communication plus direct (mél ou SMS) qui nécessite une adaptation du logiciel actuel.

Les parents sont conscients des difficultés générées par la crise sanitaire mais la FCPE souhaite souligner que les enfants ne doivent pas être systématiquement la variable d'ajustement des nombreux dysfonctionnements de cette crise et de sa gestion.

Les parents ne souhaitent pas, sous prétexte du contexte sanitaire, que cette situation s'installe de façon pérenne jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les repas froids ne sont pas toujours très appréciés par les enfants, leur variété étant souvent limitée. Et leur mise en place a eu pour conséquence d'allonger les temps en cantine, ce qui retarde les heures de passage à la cantine de certains élèves.

Enfin, la question d'un geste commercial sur la facturation a été posée. La mairie a indiqué que le tarif restera le même dans la mesure où les repas froids sont élaborés par la cuisine centrale au même titre qu'un repas classique.

2- Point sur les effectifs :

a) Effectifs actuels : 456 élèves : depuis la rentrée de septembre on enregistre 7 départs et 9 arrivées.

PS-MS G	26 élèves (15 petits – 11 moyens)	<i>aucun changement depuis la rentrée</i>
GS G	30 élèves	<i>aucun changement depuis la rentrée</i>
CP C	25 élèves	<i>aucun changement depuis la rentrée</i>
CPT	25 élèves	<i>aucun changement depuis la rentrée</i>
CP V	26 élèves	<i>1 départ - 2 arrivées</i>
CP-CE2 O	23 élèves (12 CP – 11 CE2)	<i>1 départ</i>
CE1 G	27 élèves	<i>1 arrivée</i>
CE1 L-L	27 élèves	<i>aucun changement depuis la rentrée</i>

CE1 T-L	27 élèves	1 arrivée
CE2 M-L	27 élèves	1 départ – 1 arrivée
CE2 P	28 élèves	aucun changement depuis la rentrée
CE2-CM1 B-P	26 élèves (10 CE2 – 16 CM1)	aucun changement depuis la rentrée
CM1 M	30 élèves	2 arrivées
CM1 P-I	29 élèves	1 arrivée
CM1-CM2 P-V	26 élèves (15 CM1 – 11 CM2)	aucun changement depuis la rentrée
CM2 R	27 élèves	2 départs
CM2 T	27 élèves	2 départs – 1 arrivée

b) Projection sur la rentrée de septembre 2022

Avec 65 élèves de CM2 partant au collège mais 89 CP arrivant, l'effectif de l'école Pagnol va encore augmenter et l'ouverture d'une 18^{ème} classe vient d'être officialisée.

La projection sur l'effectif global prévoit 477 élèves sans compter les éventuels départs et surtout les éventuelles arrivées. Chaque année on enregistre entre 10 et 20 arrivées durant la période estivale.

Cette situation est très préoccupante pour l'école mais la question des effectifs se pose sur l'ensemble de la commune.

L'ouverture d'un nouveau groupe scolaire est prévue pour la rentrée 2025 mais les 3 prochaines rentrées scolaires nécessitent des réflexions pour trouver des solutions évitant de surcharger les effectifs de chaque niveau de classe.

Les parents partagent cette inquiétude et regrettent le manque d'anticipation de cette hausse d'effectifs. Néanmoins, Mme Sicard, responsable du service scolaire souligne que les effectifs en maternelle sur l'ensemble de la commune ne sont pas en hausse et qu'une baisse globale est pressentie dès les petites sections de 2022 (enfants nés en 2019).

Pour la rentrée 2022, outre les effectifs chargés par niveau d'âge, se posent 3 difficultés supplémentaires:

- les espaces d'accueil sur les temps ALAE (*une salle de l'ALAE va être utilisée pour accueillir la 18ème classe – voir ci-dessous*)
- les sanitaires extérieurs en nombre insuffisants
- la capacité du service restauration à accueillir les élèves à des heures raisonnables pour manger : le dernier service est souvent servi tardivement.

Une réflexion est en cours au niveau de la mairie pour trouver des solutions permettant d'accueillir tous les élèves de manière satisfaisante.

3- Point sur les travaux prévus ou à prévoir dans l'école :

- La nouvelle classe de l'école sera installée du côté de la maternelle, seule salle disponible, dans une salle aujourd'hui utilisée par l'ALAE. Dans la mesure du possible, et en fonction de l'organisation pédagogique qui sera décidée, ce sont des élèves de CP-CE1 qui devraient s'y installer (*mais rien n'est acté à ce sujet, il reste trop d'incertitude sur l'effectif réel de la prochaine rentrée*). Outre le mobilier qui sera commandé, il faut prévoir l'équipement informatique.

- L'installation d'un préfabriqué côté rue des écoles, tout près de la cour de Pagnol 1, nécessite la pose d'une clôture plus sécurisante. C'est la Communauté des Communes de La Save au Touch qui va s'en charger et les travaux doivent se dérouler durant les vacances de février. C'est une priorité pour sécuriser l'école.

- L'installation d'une climatisation dans le dortoir des maternelles, le remplacement de la porte d'entrée de l'école, l'occultation de la clôture de l'école côté rue des écoles, l'aménagement de la cour de Pagnol 3 (utilisée sur les temps ALAE par les élèves de maternelle), l'installation supplémentaire de rails à vélos sont des travaux attendus qui ont été validés par la mairie et qui devraient donc être réalisés avant la rentrée 2022.

4- Vie scolaire :

- Bilan de la campagne des photos : le bénéfice perçu par l'école s'élève à 3395 euros. Le prestataire a été changé cette année et cela a été une excellente campagne pour l'école, de très nombreux parents ayant commandé sur Internet. Les représentants de parents d'élèves sont invités à sonder tous les autres parents pour s'assurer de leur satisfaction des photos réalisées.

- La FCPE remet un chèque d'un montant de 750 euros suite à la vente des sapins de Noël. L'équipe enseignante souhaite vivement relancer la politique de sorties culturelles et l'amélioration de la situation sanitaire devrait permettre la reprise des sorties. Signe positif de cette volonté de reprise, le spectacle pour les maternelles, CP et CE1 annulé en décembre a pu être reporté au lundi 14/03 !

- La procédure d'affectation dans un collège public débutera lundi 07 mars (au retour des vacances de février) : les parents de CM2 recevront une notice explicative et le directeur les accompagnera dans cette procédure. En fonction de l'adresse de résidence principale de l'élève un collège public de secteur sera proposé. Comme chaque année, concernant l'école Marcel Pagnol, les élèves sont affectés pour moitié (environ) à Plaisance (collège Jules Verne) et pour l'autre moitié à La Salvetat Saint Gilles (collège Galilée). Mme La Principale du collège Jules Verne est venue mardi 15/02 à l'école présenter son collège aux parents concernés.

- S'enregistrer sur « Educonnect » : désormais les parents peuvent créer un compte sur la plateforme « Educonnect » qui permet de récupérer tous les livrets scolaires de son enfant. Un document sera mis en ligne sur le blog de l'école et tous les parents recevront un mail pour les inviter à créer ce compte. Ce n'est pas une obligation, mais c'est très pratique notamment en cas de changement d'école.

- Les élues précisent que désormais il y a sur la commune un service pour le public (tout proche de l'école Pagnol) permettant de réaliser les démarches numériques. Ce service s'adresse à toute personne de Plaisance du Touch qui ne bénéficierait pas d'une connexion Internet ou d'un équipement informatique. Ce service doit permettre d'éviter la fracture numérique à une époque où les démarches sont de plus en plus souvent dématérialisées.

- Chorale de l'école : la date du 13/06 (*réservation de la salle de spectacle Monestié*) a été allouée à l'école Pagnol sous réserve d'organiser la chorale. L'équipe pédagogique est très partagée à l'idée de

l'organiser. Le nombre d'élèves à encadrer + le nombre de parents à accueillir semblent des freins à sa bonne organisation. Une décision sera prise le mardi 08/03 par l'équipe pédagogique.

- Concernant le cross, la décision, après discussion entre directrices et directeurs d'école, a été prise de ne pas l'organiser cette année (sa dernière édition date de 2019). Les équipes semblent se tourner vers des organisations internes. Par exemple un cross de l'école Daudet sera organisé. Idem pour Pagnol où des courses inter-classes (exemple tous les CE2) pourraient être mises en place.

La séance est levée à 19h50